

Groupe Roy Santé Accrédité « Entreprise en santé Élite »

En 2016 le Groupe Roy Santé devenait le premier établissement privé conventionné à obtenir l'accréditation « Entreprise en santé ». À la suite de l'audit de maintien réalisé cette année par le Bureau de normalisation du Québec, cette accréditation a été rehaussée au niveau « Élite ». Celle-ci témoigne que le Groupe Roy Santé est un employeur de choix.

En effet, la direction maintient avec conviction son engagement pour la santé et le mieux-être de ses employés, bénévoles et gestionnaires qui oeuvrent au CHSLD St-Georges et au Centre Le Royer. La mise en place de plusieurs mesures de soutien durant la pandémie témoigne de cet engagement (horaires adaptés, uniformes, vestiaires réaménagés, équipements de protection, activités de reconnaissance, consultation des employés, ajouts de personnel, rehaussements de postes à temps complet, appels de courtoisie, etc.).

Il convient aussi de souligner l'implication exemplaire des membres du Comité Santé et mieux-être, issus des différents secteurs de soins et de services, dans la recherche de solution pour faire face notamment à la pandémie. Le Comité Santé et mieux-être travaille en collaboration avec la direction pour réaliser sans cesse des projets d'amélioration orientés vers la qualité de vie au travail, la santé et le mieux-être.

*Source : Direction générale
2021-09-29*